

Réf: Dossier N° 017654

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPHRATA IVOIRE SERVICES PLUS »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Chateau,lot 009,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 30 juillet 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 30 juillet 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPHRATA IVOIRE SERVICES PLUS »

Objet : Recrutement, Formation et Placement de personnel, de maison; Service Traiteur, Toutes activités commerciales; Importation et Commercialisation des fournitures de bureau et consommables,et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Importation et Commercialisation des fournitures de bureau et Consommables

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Chateau,lot 009,

Dirigeant(s) : Mlle KOUASSI BONIE ABRAN PATRICIA (GÉRANT),
Mme N'GUESSAN COIDJO MOAHE NATHANAEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03425 du 30/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19354/GTCA/RC/2021 du 30/07/2021

